

# Compte rendu de la réunion du quartier « les Coutures »

Du 14 avril 2015 à 18 heures

## Etaient présents :

Mr Uva	Mr et Mme Jouin
Mr Pastot	Mr et Mme Ponchaut
Mr Renaud	Mr et Mme Legrand
Mr Hede	Mr et Mme Carlier
Mme Leroy	Mme Flameyghe
Mme Tujek	Mme Lacour
Mme Petel	Mr Mennecart excusé

La réunion commence par un tour de table de présentation pour les nouveaux arrivants, notre quartier est bien représenté avec à peu près un habitant de chaque rue.

En premier, rappel des questions posées à la précédente réunion et les actions concrètes ou non qui ont suivies.

## Questions

## Réponses

Etat des trottoirs

Une campagne de rebouchage à chaud a bien été effectuée mais uniquement sur la route il faut donc revoir l'état des trottoirs pour intervention (surtout rue E Régnier, 2 chutes signalées à cause des trous). Mr Renaud a fait un inventaire des problèmes et Mr Hede signale qu'il interviendra sur ces trous dès que les travaux, route de Coucy, seront terminés.

Problèmes de signalisation

Rappel est fait de l'interdiction de circulation des poids lourds dans les cités, il manque des panneaux de signalisation.

Stationnement

Devant et alentours du stade, les présidents d'associations doivent être prévenus d'un possible aménagement.

Matérialiser le stationnement devant l'entrée du stade par des bandes jaunes ?

Eventuellement fermer le grand portail et ouvrir le portillon sur le parking du collège pour inciter les véhicules à se garer sur ce parking ?

	<p>Voir si possibilité d'améliorer la visibilité du stop de la rue Jean Lebas.</p> <p>Remettre des panneaux d'information de stationnement alterné et veiller à ce que ce soit respecté. Rappel dans le bulletin communal.</p> <p>Demande à la gendarmerie de plus de fermeté.</p>
Vitesse excessive	<p>Des coussins berlinois devraient être posés rue Pierre Brosselette,</p> <p>des plateaux ralentisseurs rue Jean Zay à l'entrée de la rue et devant le stade.</p>
Voisin vigilant-personne référente	<p>une réunion publique d'information sur les voisins vigilants doit être prévue avec intervention de la gendarmerie, le problème de la personne référente sera revu après cette réunion.</p>
Déchets verts	<p>Mr Gadret vice président du SIRTOM doit se renseigner , s'il y aurait une possibilité de broyage des végétaux par le Sirtom.</p>
Remise en état place de la libération	<p>Changer les assises et les dossiers des bancs le sable a été changé.</p>
Propreté de la commune	<p>Il est demandé une meilleure utilisation du glouton (déjections canines etc...) de nouvelles poubelles sont prévues.</p> <p>Nous n'avons plus l'usage de la balayeuse, pour quelle raison ??</p> <p>A voir comparaison entre le coût de la location d'une machine et le coût de l'entretien annuel de la balayeuse actuelle appartenant aux 2 communes d'Anizy et Pinon.</p>
Ville Fleurie	<p>les espaces verts sont en partie entretenus par un chantier d'insertion (service payant).</p> <p>A revoir l'achat groupé de plants de fleurs.</p>
Plans de la ville et des quartiers	<p>Une demande a été faite qu'un plan de quartier soit distribué à chaque habitant.</p> <p>Trop coûteux à revoir.</p>
Bouleau sur le stade	<p>a été abattu.</p>

Endroits sombres	Les mauvais éclairages (points noirs) ont été répertoriés par Mrs Pastot et Renaud ce problème sera soumis au conseil municipal (15 endroits concernés) mais il faut l'avis de l'USEDA, très long et très coûteux.
Parking en face du collège	l'abribus serait démonté et déplacé, il faut au préalable demander l'avis de la RTA.
Haies sur trottoirs	s'assurer que le courrier fait par la mairie a bien été envoyé.

### Nouvelles questions :

- Il est demandé par l'un des participants d'être informé sur le budget municipal.
- Savoir s'il est possible de chiffrer l'économie réalisée en éteignant l'éclairage public la nuit ?
- Proposition de mise en place de la fête des voisins le 6 juin prochain place de la Libération , un Bulletin réponse sera envoyé à chaque foyer , réponse le 10 mai au plus tard.

Prochaine réunion le mercredi 20 mai 2015 à 18 heures.

MERCI

### **Précisions :**

Dès le lendemain de la réunion, Me TUJEK s'est rapprochée des adjoints concernés pour apporter des précisions sur certains points :

- Sécurité
  1. D'ici peu seront installés des coussins berlinois à l'entrée d'Anizy dans la rue Pierre Brossolette
  2. De même deux plateaux ralentisseurs seront installés à l'entrée d'Anizy dans la rue Jean Zay (un avant le collège et l'autre au niveau du stade) donc il sera interdit de se garer sur , et le long des trottoirs à ces niveaux.
  3. Un courrier adressé aux associations utilisatrices du stade leur indiquant l'interdiction de stationner et l'obligation de se garer sur le parking du collège, les occupants du stade devront passer par le petit portillon sur le parking.
  4. Il sera discuté en commission du problème du manque de visibilité au stop de la rue Jean Lebas : une proposition serait de faire des zébras au bout de la rue interdisant le stationnement ce qui pourrait être fait rapidement pendant la campagne de peinture
  5. Il sera proposé à la commission la réinstallation des panneaux stationnement alterné aux entrées de la ville.

- Propreté de la ville

1. Des courriers ont été envoyés aux résidents qui laissent déborder les haies sur le trottoir. D'autres sont susceptibles d'être envoyés.
2. Des travaux seront exécutés par le foyer d'insertion pour parer et pour aider l'équipe technique pendant la saison des tontes.
3. Un planning va être instauré afin que le « glouton » soit passé partout et pas seulement dans le centre.
4. Nous ne possédons plus la balayeuse qui est en instance d'être vendue à la municipalité de Pinon car celle-ci revenait trop chère à la municipalité. Il est envisagé de louer une balayeuse au moment des fêtes et une ou deux fois dans l'année.
5. Aucune interdiction d'installer des poubelles n'est stipulée dans le plan vigipirate donc nous allons choisir des emplacements pour en placer et nous les soumettrons à la municipalité.
6. Il sera proposé à la commission de déplacer l'abri bus du collège sur le parking du collège et de détruire l'actuel après avoir contacté la RTA pour avoir l'autorisation.
7. Mr GADRET s'occupe de voir avec le SIRTOM pour le broyage des végétaux (une réunion a eu lieu le 20 avril).

Pour information une réunion de la commission voirie a eu lieu le 16 avril